

Les captures accidentelles de *Caretta caretta* au chalut benthique dans le Golfe de Gabès

Mohamed Nejmeddine BRADAI

Institut National Scientifique et Technique d'Océanographie et de Pêche, SFAX (Tunisie)

Environ 300 chalutiers, rattachés au port de Sfax, travaillent essentiellement dans la région du golfe de Gabès. La crevette *Penaeus kerathurus* est l'espèce vitale pour ce type de pêche. Elle est capturée principalement du 10 mai au 31 juillet dans les zones A et B (1ère campagne) et du 15 octobre au 15 décembre de chaque année dans la zone C (carte 1). Le chalut utilisé durant toute l'année, pour la pêche des poissons et des crevettes, est un chalut de fond dont la forme générale rappelle celle d'un chalut floridien. Il est constitué de 4 faces ayant pratiquement le même maillage.

Le chalutage benthique dans cette région engendre une capture accidentelle importante de tortues marines *Caretta caretta*.

Importance des captures accidentelles

Aux mois de juin et juillet 1991, nous avons effectué deux campagnes de chalutage expérimental dans les zones à crevettes, au cours desquelles nous avons capturé une seule tortue. Par ailleurs, au cours des 1569 débarquements enregistrés et suivis par les services de l'INSTOP dans le port de Sfax, 10 tortues ont été déclarées durant la 1ère campagne de pêche à la crevette 1991. Nous pouvons estimer le nombre total des tortues capturées au cours de cette 1ère période à une vingtaine.

En dehors de cette première campagne de pêche à la crevette, les captures de *Caretta caretta* sont réalisées principalement dans les zones mentionnées sur la carte n°1. 67,74% des prises sont réalisées aux mois de novembre, décembre et janvier. A Ras Zira et à Banc Grigou, un chalutier pêche 4 à 5 et jusqu'à 12 tortues par sortie. Nous pouvons estimer les captures et recaptures annuelles à 2000-2500 tortues.

Les tortues arrivent généralement vivantes à bord, continuent à vivre normalement après leur relâchement immédiat ; c'est une pratique devenue très fréquente suite à l'interdiction de leur commercialisation dans les marchés municipaux.

Structure démographique

61 tortues, capturées au chalut en 1990 et 1991, ont été mesurées précisément (fig.1); la longueur carapace courbe moyenne est de 51,32cm (écart type: 16,4). Nous avons en outre rangé les estimations pour 109 captures, fournies par des pêcheurs au chalut, enquêtés sur le sujet, dans 3 classes de taille: 35 - 50 cm, 50-65 cm et 65-90 cm (fig.1). Par ailleurs nous notons les captures suivantes (tabl. 1).

Date	Lieu	L.C.C.	Métier	Observations
Sept. 1984	Kerkennah	6,3 cm	Cherfia	Conservée au laboratoire
1988	Kerkennah	10,0 cm	Cherfia	Vit en captivité
26/8/91	Gannouche	environ 10cm	Trémil	Signalée par un pêcheur
28/8/91	Kerkennah	8,8 cm	Trémil	Conservée au laboratoire

Tableau 1: Captures de tortues nouvelles-nées. L.C.C.: Longueur Carapace Courbe.

La présence d'adultes, 21,31% des captures chalutières, avec un nombre important de mâles, et des tortues "nouveaux nés" est une preuve de l'existence de sites de ponte en Tunisie. Ceux qui ont été mis en évidence sont peu importants et sont situés au-delà du golfe de Gabès (LAURENT *et al.*, 1990). L'exploration des plages du sud tunisien est nécessaire.

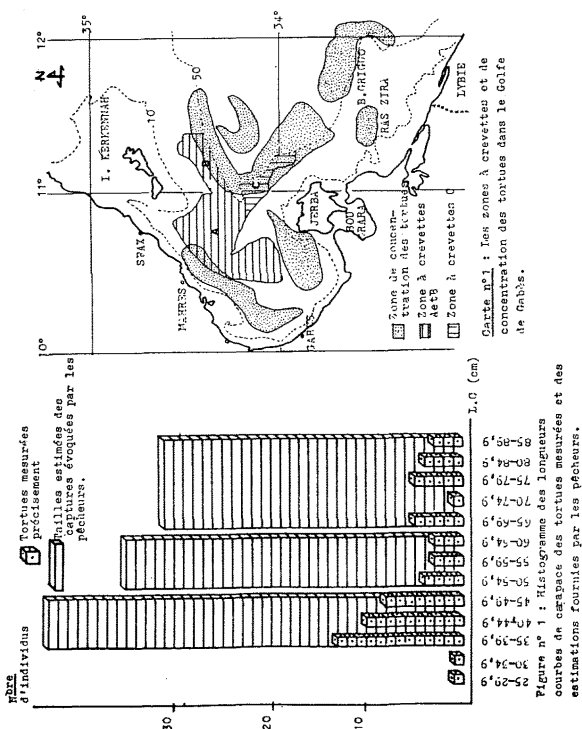


Figure n° 1 : Ristograme des longueurs courbes de carapace des tortues mesurées et des estimations fournies par les pêcheurs.

REFERENCES

LAURENT L., NOUIRA S., JEUDY DE GRISSAC A. & BRADAI M.N., 1990. - Les tortues marines de Tunisie; premières données. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 53 (1) : 1-17.